

# L'abattement personnel



Une fois la part d'héritage déterminée, il est possible de calculer l'abattement auquel l'héritier a droit (L'abattement est une réduction de la base d'imposition).

Il a été voté une suppression de l'impôt entre époux et partenaires de PACS, et entre frère et sœur sous certaines conditions.

Les règles fiscales régissant ce domaine sont attachées aux degrés de parenté.

Pour la résolution de vos problèmes relatifs de succession,  
nos avocats sont disposés à vous aider.  
Téléphonez-nous au : 01 43 37 75 63 ou remplissez le  
**formulaire** en cliquant sur le lien

Une exonération existe également pour les successions,

concernant des victimes d'actes de guerre et de terrorisme, pour les sapeurs-pompiers et tout autre professionnel décédé au cours de service rendu à la nation.

Sources :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17456.xhtml>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14200.xhtml>

[http://www.adndauphine.com/blog/Cours\\_et\\_Sujets/Entrees/2011/1/5\\_Cours\\_et\\_sujets\\_2010-2011\\_files/5%20-%20Droit%20des%20successions%20%28M.%20CERMOLACCE%29.pdf](http://www.adndauphine.com/blog/Cours_et_Sujets/Entrees/2011/1/5_Cours_et_sujets_2010-2011_files/5%20-%20Droit%20des%20successions%20%28M.%20CERMOLACCE%29.pdf)

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/08/23/la-loi-tepa-de-2007-a-ete-integralement-remise-en-cause\\_1562389\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/08/23/la-loi-tepa-de-2007-a-ete-integralement-remise-en-cause_1562389_823448.html)